



## **Déclaration liminaire CTM du 11 mars 2020**

Les années se suivent et se ressemblent... Tel pourrait être l'adage pour décrire le contexte social actuel dans notre pays. L'année 2019 s'était terminée dans un déni de démocratie immense concernant le projet de réforme de retraite universelle par point.

**Le début de cette année 2020 l'est également tout autant, voire pire.**

L'usage du 49-3, arme fatale de ce gouvernement, a encore frappé sur un sujet ô combien essentiel, celui des retraites ! Belle image de la démocratie de la part de « Monseigneur Philippe » et de tous ses sbires !

**C'est d'ailleurs ce qui avait motivé notre organisation à boycotter le CTM du 3 mars dernier.**

Alors que plusieurs centaines de milliers de personnes se mobilisent activement depuis des mois dans toute la France et que la majorité des Français s'est positionnée CONTRE ce projet de réforme, le gouvernement Philippe, à sa grande habitude, n'en a eu que faire des desiderata du « petit peuple », persistant dans sa bêtise et allant même jusqu'à passer le texte en force, évitant ainsi tout débat dans l'hémicycle.

**Serions-nous tous, salariés, fonctionnaires, syndicalistes et parlementaires, majoritairement des incapables, dans l'impossibilité de comprendre cette réforme, ou bien, comme nous le pensons à la CGT, aurions-nous compris ce qui se trame derrière tout ça ?**

Car oui, la volonté de ce gouvernement est bel et bien de faire travailler les gens plus longtemps et gagner une pension moindre. Ce qui obligerait les futurs pensionnés à devoir capitaliser pour leur retraite.

**Rien à voir donc avec les fallacieux arguments qu'ils peuvent nous pondre dans les médias tel que mettre fin aux inégalités, plus de justice, etc... ! Les fonds de pension, comme le MEDEF d'ailleurs, en salivent déjà !!!**

Cette question des retraites n'est d'ailleurs pas sans rapport avec ce CTM, puisque dans son ordre du jour, en point 5, l'accompagnement de la future loi instaurant un système universel de retraite figure en bonne place dans les orientations RH 2020 du ministère.

**Ce ministère mettrait-il la charrue avant les bœufs?!!**

À ce sujet, les personnels attendent toujours les « soi-disant » simulateurs de cas type pour chaque profession du ministère, qui devaient, dicit la ministre, arriver pour le mois de février et démontrer à tous les bénéficiaires de cette réforme...

**Nous sommes le 11 mars et toujours rien à l'horizon !**

Là encore, on se délecte déjà d'entendre vos divers arguments pour justifier de cette nouvelle carence.

**On commence à connaître la chanson !**

Malgré toutes vos tentatives, les personnels ne sont pas dupes et s'opposent à la mise en œuvre de cette réforme.

Pour la CGT, il est encore temps que chacune et chacun se mobilise fortement pour lutter contre cette réforme scélérate et faire reculer ce gouvernement. A cette fin, la CGT invite l'ensemble des personnels du Ministère à participer activement aux différentes journées d'action organisées en région.

**Il faut arrêter avec : « le gouvernement a toujours raison, ses détracteurs toujours tort ». Cette caricature ne fait plus rire du tout !**

En dernière minute, la CGT voudrait vous interpeller Madame la Secrétaire générale. Vous avez été destinataire d'un courrier anonyme, tout comme les organisations syndicales de l'administration centrale l'ont certainement reçu.

Dans ce courrier, plusieurs membres de l'administration sont sérieusement mis en cause, ce qui nous interpelle fortement et gravement.

Madame la Secrétaire générale, le ministère de la justice ne peut pas rester de marbre face aux faits rapportés dans cette lettre.

En tout état de cause, la CGT restera particulièrement vigilante.

Paris, le 11 mars 2020